Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 550

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui intéressent particulièrement la Suisse romande: Fribourg est en tête (en Suisse) pour l'imposition des personnes physiques à l'indice global du revenu et de la fortune (écart particulièrement impressionnant par rapport à la moyenne suisse pour les catégories de revenus inférieures à Fr. 2000.— !), Fribourg est «dans la bonne moyenne» en ce qui concerne l'imposition des hauts revenus, mais à Fribourg on est surtout particulièrement indulgent pour les sociétés anonymes, en queue de peloton, pour tout dire, juste avant Zoug et Nidwald, bien connus des spécialistes financiers à ce chapitre. Cette dernière caractéristique cantonale, reflet de ce qu'on doit bien tenir pour une sous-enchère systématique, suscite le commentaire le plus intéressant, dans l'optique romande, de la part des socialistes fribourgeois. Denis Clerc: «(...) La pratique ancienne qui consiste à favoriser les sociétés anonymes (et leurs actionnaires) aux dépens des personnes physiques n'a pas apporté les fruits escomptés; le produit de l'impôt sur le bénéfice des sociétés anonymes reste extraordinairement bas: 8,5 millions en 1979 contre 147 millions pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En 1976, les sociétés anonymes payaient encore 11 millions d'impôts sur le bénéfice, et les personnes physiques «seulement» 120 millions. Quand les radicaux vous rediront qu'ils veulent «baisser les impôts», vous comprendrez ce que cela veut dire: les baisser pour les sociétés anonymes et les augmenter pour les simples pékins!» Et Denis Clerc de plaider pour «une amélioration de la loi fiscale» et «une péréquation financière intercantonale».

— Quand le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» n'annonce pas la couleur: le 12 juin dernier, paraissait sans autres, sur trois colonnes dans le corps des pages rédactionnelles du quotidien valaisan, une exégèse — signée J.-P. B. — des trois nouvelles initiatives annoncées dans notre pays sur la politique énergétique et le nucléaire. Prise de position de la rédaction du «NF»? Pas du tout: prise de position de l'Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire, rédigée par J.-P. Bommer, parue dans son bulletin de presse n° 11 du 29 mai 1980.

— A propos de «Blick» dont les méthodes rédactionnelles servent fort opportunément d'alibi à quelques milieux politiques pour serrer la vis à la presse helvétique dans son ensemble: le contrôle de tirage effectué il y a quelques semaines a révélé une augmentation de 9000 exemplaires par rapport à 1977; le nouveau tirage attesté est de 280 858 exemplaires, ce qui permet de supposer que le quotidien zurichois atteindra les 300 000 dans des délais assez brefs.

— «Volk + Recht», organe trimestriel des juristes démocrates, continuera de paraître en dépit d'un déficit de Fr. 1216,25 en 1979 (prévisions pour 1980: un nouveau déficit, Fr. 7600.—): les délégués réunis à Soleure ont décidé de supporter ces pertes en tout cas jusqu'à fin 1981 (l'Association des juristes démocrates a des sections à Bâle, Berne, Genève, Schaffhouse, Soleure, Lausanne et Zurich).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un autre patriotisme

Voici quelques jours, je me suis rendu à Bâle — histoire de revoir le musée donné à la ville de Bâle par Mme Hoffmann-Sacher, installé dans une ancienne usine, sur les bords du Rhin...

Arrêt au *Grauholz*, à la sortie de Berne, non loin de l'endroit où, en 1798, le commandant d'Erlach subit un revers décisif, qui contraignit Berne à capituler.

Joli restoroute, au Grauholz. Désirant acheter un journal, je me suis approché de l'étalage. Il y avait là un tourniquet, avec des livres: Konsalik, Marie-Luise Fischer, etc. — et pas un Max Frisch, pas un Diggelmann, pas un Dürenmatt, pas un Walter, tous gens paraissant pourtant en livres de poche. Il y avait aussi un porte-feuilles, avec des posters: pas un Giacometti, pas un Erni, rien que des croûtes et des chromos!

Rayon cassettes: pas un Martin — c'est évident — pas un Honegger — est-il besoin de le dire? — mais pas non plus, comme je crois l'avoir déjà fait remarquer ici même, pas non plus de chansons populaires, de chants «patriotiques» (après tout, les paroles de l'un des chants nationaux suisses sont de Gottfried Keller: *O mein Heimatland! O mein Vaterland!*), pas d'Abbé Bovet, pas de Dalcroze...

La solidarité suisse fait que nous payons des impôts, militaires notamment, pour permettre de défendre «la Patrie», de défendre le patrimoine suisse, et nos antiques traditions, gnian gnian gnian.

Je remarque que cette solidarité est à sens unique: les chaînes de restaurants, pour ne citer qu'elles, le long de nos autoroutes, payées avec nos deniers, polluant plus ou moins gravement notre air, etc., se moquent éperdûment et de la littérature, et de la musique et de l'art suisses. Et s'intéressent exclusivement au plus rentable!

Dans un livre célèbre, dont il n'était à vrai dire que le traducteur, M. le colonel Zermatten insinuait doucement que les écrivains, les intellectuels suisses sont des traîtres en puissance. Naïf M. Zermatten! Je parierais ma tête qu'il est plus facile de trouver sur les tourniquets mentionnés plus haut, des ouvrages *marxistes* — pourvu que ce soit des bestsellers — que *La Colère de Dieu* ou *Un amour à Grenchen-Nord*. Et la vérité est que, du «patrimoine helvétique», on s'en f...!

Quant à la Suisse romande, si vous aimez Guy des Cars, vous le trouverez dans les restoroutes, même dans ceux qui sont gérés par «COOP». En revanche, si vous avez une malheureuse propension à goûter Monnier, ou Junod, ou Cherpillod, ça sera passablement plus difficile (et ça sera d'ailleurs plus difficile dans beaucoup de nos librairies *aussi*!)

A propos de Junod, vous avez lu *Les Enfants du Roi Marc*? Je trouve ça fantastique, et si par hasard, vous en avez assez de lire Ziegler... **J. C.**